

Rapport du Président

Séance publique du
jeudi 8 décembre 2022
N° CD-2022-5-8-1
N° applicatif 4887

8^{ème} Commission

Commission Efficacité et sobriété financière

Service instructeur

Direction des services de l'Assemblée

Service consulté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DU 20 OCTOBRE 2022

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'approbation par l'Assemblée du procès-verbal de la réunion publique du Conseil du jeudi 20 octobre 2022 présenté sous forme de transcription in extenso.

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace s'est réuni en séance plénière le jeudi 20 juin 2022 en salle de l'Assemblée à COLMAR.

Cette réunion publique était principalement consacrée à l'examen et à l'adoption de la décision modificative n°2 de l'exercice 2022. Le procès-verbal de cette réunion publique, qui se présente sous forme de transcription in extenso, est adressé aux Conseillers aux fins d'adoption.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY